

3.00 crédits	30.0 h	Q2
--------------	--------	----

Enseignants	Knorr Sabrina ;Peer Hila ;Starrs Colleen (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Anglais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables	Niveau B2 du "Cadre européen commun de référence pour les langues"
Thèmes abordés	Le but principal du cours est d'améliorer les compétences orales et surtout de compréhension à l'audition des étudiants ainsi que leur maîtrise du vocabulaire spécifique spécialisé (anglais des affaires). Certains points de grammaire seront également abordés.
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Compréhension à l'audition Les étudiants écoutent des interviews, discussions, présentations, documentaires, etc. présentés par des narrateurs anglophones ou non-anglophones (accents variés). Les documents audio traitent de différents sujets complexes du monde des affaires (stages, financement, le secteur bancaire, stratégies économiques etc.). A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> • de prendre note et d'en extraire les informations importantes, maîtriser le vocabulaire spécifique et répondre à des questions basées sur les documents audio. <p>Niveau C1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Capacités orales - Individuelles: A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> • de donner leur opinion sur les sujets traités au cours. <p>Capacités orales - Interactives: A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> • participent aisément et de manière constructive aux discussions. <p>¹ L'accent est mis sur la capacité de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer le contenu • Parler couramment et aisément • Tenir un discours cohérent • Utiliser du vocabulaire varié et spécifique • S'exprimer sans fautes de grammaire • Prononcer correctement les mots utilisés <p>Niveau B2+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p> <p>Compréhension à la lecture A la fin de cette unité d'enseignement les étudiants sont capables</p> <ul style="list-style-type: none"> • de lire des textes spécialisés en anglais des affaires et • de filtrer les informations nécessaires pour effectuer des tâches spécifiques ou pour répondre à des questions spécifiques. <p>Les étudiants comprennent la terminologie utilisée dans les textes (par exemple, expressions idiomatiques, vocabulaire des affaires, etc.) Niveau C1 du " Cadre européen commun de référence pour les langues "</p>

<p>Modes d'évaluation des acquis des étudiants</p>	<p>Évaluation continue – 40%</p> <p>Discussion sur un texte/vidéo - 5% Les étudiants doivent préparer/organiser une discussion/un débat sur un texte ou une vidéo de leur choix. Les instructions détaillées sont données en classe.</p> <p>Le Répétiteur files – 10% Les étudiant-es passent un test écrit en classe sur le contenu des documents suivants : Le Répétiteur - "Specific Vocabulary" - "Economics". Cette matière doit être étudiée en auto-apprentissage.</p> <p>Dicussion de groupe – 25% Les étudiant-es recevront des questions de discussion basées sur les sujets vus au cours. Il y aura un temps de préparation (préparation individuelle). Ensuite, le sujet choisi devra être débattu. L'évaluation porte sur les compétences suivantes : - contenu (connaissance du sujet, utilisation de vocabulaire spécifique au sujet, argumentation, utilisation d'expressions de conversation) - Précision de la langue (grammaire, vocabulaire, prononciation, accentuation, etc.) - Maitrise de la langue (communication, argumentation, interaction, etc.) La date pour la discussion sur un texte/une vidéo, le test sur le Répétiteur et la discussion de groupe sont fixées à l'avance. Chaque étudiant-e s'engage à être présent-e pour le jour fixé. Les étudiant-es absent-es pour cette partie obtiendront zéro sauf s'ils/elles peuvent présenter un document justificatif valable (par exemple un certificat médical).</p> <p>Examen écrit en juin – 60 % Contenu : - Questions de compréhension à l'audition basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison. L'examen contiendra également des nouveaux documents audio. - Questions de vocabulaire basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison, c'est-à-dire matière de compréhension à l'audition, à la lecture, exercices de vocabulaire, autres exercices, etc. - Questions de grammaire basées sur la matière vue au cours ou à la maison. L'examen écrit aura lieu pendant la session de juin. Une fois la date fixée, celle-ci ne pourra pas être changée ultérieurement. Les étudiant-es absent-es pour cette partie obtiendront la mention "absent" pour l'ensemble de l'examen (écrit et oral) sauf s' ils/elles peuvent présenter un document justificatif valable (par exemple un certificat médical).</p> <p>Examen de septembre L'examen contient les parties suivantes : Examen oral - 30 % La matière est identique à celle de la discussion qui a eu lieu durant le quadrimestre, c'est-à-dire une discussion basée sur les sujets vus au cours (voir ci-dessus). L'évaluation porte sur les compétences suivantes : - contenu (connaissance du sujet, utilisation de vocabulaire spécifique au sujet, argumentation, utilisation d'expressions de conversation) - Précision de la langue (grammaire, vocabulaire, prononciation, accentuation, etc.) - Maitrise de la langue (communication, argumentation, interaction, etc.) Examen écrit – 70% Cette partie porte sur la matière de l'examen de juin ainsi que sur les documents du Répétiteur : - Questions de compréhension à l'audition basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison. L'examen contiendra également des nouveaux documents audio. - Questions de vocabulaire basées sur toute la matière vue au cours ou à la maison, c'est-à-dire matière de compréhension à l'audition, à la lecture, exercices de vocabulaire, autres exercices, etc. - Questions de grammaire basées sur la matière vue au cours ou à la maison. - Le Répétiteur : "Specific Vocabulary" - "Economics". L'examen oral et l'examen écrit sont obligatoires. Les étudiant-es absent-es pour une de ces parties obtiendront la mention "absent" pour l'ensemble de l'examen (écrit et oral) sauf s' ils/elles peuvent présenter un document justificatif valable (par exemple un certificat médical).</p>
<p>Méthodes d'enseignement</p>	<p>Le temps en classe est utilisé pour développer la maitrise de la langue des étudiants.</p>
<p>Contenu</p>	<p>Cette unité d'enseignement porte sur la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture, exercices de vocabulaire et grammaire et exercices oraux en anglais spécialisé (anglais des affaires).</p>
<p>Ressources en ligne</p>	<p>http://moodle.uclouvain.be/</p>
<p>Bibliographie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Manuel - Keynote Advanced – Student's Book – Lewis Lansford, Paul Dummett, Helen Stephenson - © 2016 National Geographic Learning, a Cengage Learning Company (Print Year: 2018)
<p>Faculté ou entité en charge:</p>	<p>ILV</p>

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en communication multilingue	MULT2M	3		